

Heusden, le 11 décembre. Celui-ci lui marque qu'il a quitté la Haye par suite du bruit qui courait que ceux de Maestricht avaient pris ou prendraient l'évêque, et aussi parce qu'il ne pouvait négocier, les plénipotentiaires de France étant présents; que, le même jour où il eut la nouvelle de l'arrivée de l'évêque à Anvers, il retourna à la Haye; qu'il s'y est convaincu que les dissidences entre les états généraux et le prince d'Orange allaient en augmentant; que celui-ci ne se mêle presque plus de rien; qu'il est surveillé¹; qu'il ne parle à personne, si ce n'est à quelqu'un de très-connu et sûr et qu'on ne puisse soupçonner de traiter d'affaires d'État, etc.

Fol. 52^v. Galarretta à Andrés de Rozas, Bruxelles, 21 décembre 1643. — Il représente les nécessités où se trouve l'évêque de Bois-le-Duc et demande que le Roi le fasse secourir.

Fol. 54^v. Galarretta à don Francisco de Mello, Bruxelles, 30 décembre 1643. — Il lui rend compte d'un entretien qu'il a eu avec l'évêque de Bois-le-Duc, et dans lequel celui-ci lui a fait part d'une audience que le religieux son confident a eue du prince d'Orange.

Fol. 57^v. L'évêque de Bois-le-Duc à Galarretta, 22 janvier 1644. — Il lui communique ce que rapporte le religieux de Saint-François que, au mois d'août, il avait envoyé au prince d'Orange, avec une lettre de l'électeur de Cologne, pour en obtenir un passe-port qui lui permit de se rendre en cette ville, et qui est retourné en Hollande avec une seconde lettre de l'électeur et y a passé plusieurs semaines. — Ce voyage, quoique le religieux l'ait fait en habits séculiers, a été entouré de grands dangers à cause d'une générale et rigoureuse inquisition qui se pratiquait contre les prêtres. — Quand le religieux est arrivé à la Haye, il s'y trouvait des plénipotentiaires de France, et par là il était difficile d'avoir accès auprès du prince d'Orange. Néanmoins, après avoir attendu huit ou neuf jours, il eut audience du prince, à qui il présenta la lettre de l'électeur avec d'autres et exposa l'objet de son voyage. Dans cette audience et dans celles qui la suivirent, le prince montra une grande disposition à obliger l'électeur en ce qui concernait la demande de l'évêque et un grand désir de favoriser celui-ci. Il fit au religieux, avec beaucoup de curiosité, diverses questions sur les missions que l'évêque avait remplies en Allemagne et en Espagne.

¹ « Que en todo le miran en los manos.... »

— La dernière fois que le religieux fut reçu par lui, il réitéra l'assurance des sentiments qu'il avait précédemment témoignés, mais en déclarant qu'il lui était impossible de concéder à l'évêque la neutralité ni la permission de se rendre à la Haye, avant que les états l'eussent reconnu pour évêque de lieux neutres; il l'engagea à aller rendre compte à l'électeur et à l'évêque de la manière dont il l'avait reçu, à saluer l'évêque de sa part avec offres de sa faveur, et à demander à l'électeur que, le plus tôt possible, il envoyât des informations authentiques constatant que l'évêque était évêque légitime de quelques endroits d'Allemagne : ce qui obligerait les états à le reconnaître pour tel. — Ledit religieux rapporte encore que les dissidences entre les états et le prince augmentent de jour en jour; que le prince tient à assurer son autorité et la grandeur de sa maison; que la défiance réciproque s'accroît entre eux par les différends du roi d'Angleterre avec son parlement et les prétentions des Français auxquelles le prince paraît favorable; que les états ne s'entendent pas eux-mêmes sur la proposition que leur font les Français de rompre avec l'Empereur. Enfin, tout considéré, le moment serait propice pour entamer la négociation ordonnée par le Roi, et l'on pourrait en attendre quelque bon effet, si les affaires du gouvernement et l'organisation de l'armée étaient telles que le prince d'Orange conçût quelque crainte des armes et du pouvoir du Roi, ou l'espérance de s'appuyer avec sûreté sur sa protection. — L'évêque supplie Galarretta d'informer don Francisco de Mello et le Roi de la communication qu'il vient de lui faire¹.

Fol. 61. Le Roi au marquis de Castel Rodrigo, lieutenant général de don Juan d'Autriche, son fils, gouverneur et capitaine général des Pays-Bas². — L'évêque de Bois-le-Duc et le secrétaire Galarretta lui rendront compte d'une négociation secrète dont ils sont chargés et qui est de la plus grande importance. Le Roi la recommande à tous ses soins.

¹ Voy. les *Appendices*.

² Philippe IV, au mois de décembre 1643, avait rappelé don Francisco de Mello et nommé don Juan gouverneur général des Pays-Bas. La cour de France ayant refusé de donner à ce prince un passe-port pour qu'il pût traverser ce royaume, Philippe revêtit le marquis de Castel Rodrigo, son ambassadeur à Rome et en Allemagne et son premier plénipotentiaire pour la paix universelle, de la charge et des pouvoirs de lieutenant général de son fils. Voy., dans nos *Lettres écrites par les souverains des Pays-Bas aux états de ces provinces*, 1851, in-8°, p. 115, celle du 25 avril 1644.

Fol. 61 v°. Galarretta à Andrés de Rozas, Bruxelles, 2 février 1644. — Le P. Hilarion de Saint-Augustin, provincial des Carmes déchaussés, qui jouit d'une grande réputation de vertu et de beaucoup d'autorité dans ces provinces, vint le voir ces jours derniers. Après quelques compliments, il lui dit qu'il était on ne peut plus affligé de ce que des personnes zélées pour le service du Roi et pénétrées des inconvénients qu'aurait la continuation du gouvernement de don Francisco de Mello lui avaient rapporté du changement subit produit dans l'esprit des peuples, et surtout de la noblesse, par la nouvelle que le seigneur don Juan d'Autriche venait les gouverner : changement qui était l'effet de la répugnance causée par la naissance illégitime et le jeune âge de don Juan. Il ajouta qu'on avait quelque soupçon que don Francisco de Mello avait fomenté le mécontentement public, particulièrement auprès des états de Brabant, et il pria avec instance Galarretta de rendre compte au Roi de ce qui se passait. — Galarretta s'en excusa, en offrant au père provincial de faire parvenir à la cour ce que lui-même il jugerait à propos d'écrire à ce sujet. Là-dessus le P. Hilarion lui a envoyé le papier qu'il joint à sa lettre. — Dès que don Francisco de Mello fut revenu de l'armée et qu'il eut reconnu combien il était détesté de ces peuples, il s'appliqua, par de grandes démonstrations de prévenances et de caresses, à gagner la noblesse et les ministres les plus en crédit dans les conseils, et spécialement le comte d'Isembourg, qui est lié de parenté et d'amitié avec la maison d'Arenberg. — Quand on reçut la nouvelle que deux vaisseaux étaient à la Corogne destinés à transporter le seigneur don Juan aux Pays-Bas, le trouble de don Francisco et des siens fut tel qu'ils ne purent, assure-t-on, le dissimuler, et que don Francisco se laissa aller à dire : qu'est-ce qu'il ferait à Madrid, réduit à un carrosse attelé de deux mules, sans autre charge que celle de conseiller, lui qui avait gouverné des royaumes et des armées? — Le changement qui en peu de jours s'est opéré dans l'esprit des Belges, et la liberté avec laquelle des ministres et d'autres parlent de la bâtardise du seigneur don Juan, qu'ils trouvent, par ce motif et pour son jeune âge, incapable de gouverner, donnent à penser, surtout parce que beaucoup de ceux qui aujourd'hui dénigrent le seigneur don Juan le désiraient quelque temps auparavant. — Galarretta a entretenu l'évêque de Bois-le-Duc du bruit répandu que don Francisco de Mello avait agi ou fait agir auprès des états de Brabant

pour qu'ils s'opposassent à la venue du seigneur don Juan : l'évêque lui a dit qu'il ne savait pas que don Francisco eût fait directement de telles démarches, mais que l'évêque d'Anvers l'avait assuré en confidence que les états écriraient à ce sujet. — Selon l'évêque de Bois-le-Duc, pour faire cesser les discours si pernicieux qui se tiennent et mettre fin aux agitations du public, il importerait que le seigneur don Juan vint sans retard : car il ne doute pas que, quinze jours après son arrivée, toutes ces rumeurs ne prissent fin, surtout s'il apportait une grosse somme d'argent et s'il était entouré de serviteurs de grande autorité et de ministres prudents. Bien d'autres personnes sont de la même opinion. — On a beaucoup parlé à Galarretta de don Alvaro de Mello, frère de don Francisco; on dit qu'il a le cœur plus en Portugal qu'en Castille. Il paraît que dans la conjoncture actuelle il ne ménage pas ses termes, et qu'en cela il est imité par le confesseur de Son Excellence, lequel est un religieux remuant à l'excès et de moins de modestie dans ses discours que ne l'exigerait l'habit de Saint-François. — L'évêque a assuré aussi Galarretta, et aujourd'hui le père provincial le lui a confirmé, qu'on craint une grande émotion populaire si le duc d'Albuquerque, comme on le publie, revient aux Pays-Bas, pour l'aversion notable qu'il a inspirée à ces peuples et la crainte où ils sont qu'avec lui les désordres passés ne continuent¹.

Fol. 65. Papier du P. Hilarion de Saint-Augustin, provincial des Carmes déchaussés, joint à la lettre précédente. — Dès qu'on publia à Bruxelles la nomination du seigneur don Juan d'Autriche, don Francisco de Mello s'en montra fort troublé; le courrier qui portait en Allemagne les dépêches du Roi fut dévalisé à Luxembourg; on lui prit ses dépêches, sans toucher à l'argent ni à autre chose. Le confesseur de don Francisco alla trouver plusieurs prélats et d'autres personnes publiques, auxquels il dit beaucoup de mal de don Juan. — Cette rumeur va se propageant. Le pire est qu'on incite les états de Brabant à faire de l'opposition : ce qui serait un exemple de si mauvaise conséquence. Don Francisco a écrit un billet au baron d'Hoboken, qui a une grande influence dans les états. — On croit que la même chose se pratique en d'autres provinces : le tout en vue de maintenir don Francisco dans le poste qu'il occupe; le marquis juge que,

¹ Voy. les *Appendices*.

le seigneur don Juan étant mis de côté, il demeurerait le plus propre à remplir cette charge : c'est pourquoi il fait de grandes caresses aux uns et aux autres. — Son frère n'est pas bien à ses côtés; et comme Naples et la Sicile, dont il convoite le gouvernement, sont pourvus, il s'afflige, trouvant que c'est bien malheureux de n'avoir plus que la place de conseiller d'État, lorsqu'on a tant de capacité pour le gouvernement. — Le père Hilarion exprime le vœu que le seigneur don Juan vienne promptement aux Pays-Bas, qu'il soit accompagné de Piccolomini, et qu'il apporte une grande provision de deniers. — Il termine ainsi : « Le temps marche et l'on ne fait pas » de levées. Tous les chemins sont infestés de voleurs qui détoussent les » passants jusqu'aux portes de Bruxelles. Les états de Brabant ne veulent » pas voter les aides accoutumées, à moins que le gouvernement ne s'oblige » à rendre les chemins libres et sûrs pour les paysans qui apportent les » provisions en cette ville....¹ »

Fol. 66. Galarretta à Andrés de Rozas, Bruxelles, 3 février 1644. — Depuis la lettre qu'il lui a écrite la veille, l'évêque de Bois-le-Duc est venu le trouver. — Ce prélat, voulant savoir ce qu'il y avait de vrai dans les démarches qu'on disait avoir été faites pour empêcher la venue du seigneur don Juan, en y intéressant les états et la noblesse, et dans les soupçons que quelques personnes avaient conçus qu'elles procédaient de négociations secrètes de don Francisco de Mello et de ses confidents, est allé voir l'archevêque de Malines, l'évêque d'Anvers et le confesseur de don Francisco. — Il a commencé par l'archevêque², comme étant le chef des états de Brabant et l'un des premiers ministres du conseil d'État. — L'archevêque, après lui avoir fait un long discours sur les appréhensions qu'on avait du gouvernement du seigneur don Juan, lui déclara qu'ils avaient eu l'intention de représenter au Roi les inconvénients qui pouvaient résulter et de la venue de Sa Sérénité et du départ du marquis de Tordelaguna dans les conjonctures actuelles, en suppliant Sa Majesté de différer l'une et l'autre, mais que, comme ils en avaient parlé au marquis, il les avait persuadés de ne pas le faire dans l'intérêt de ces provinces et le sien propre,

¹ Voy. les *Appendices*.

² Jacques Boonen, anversois. Les archiducs Albert et Isabelle l'avaient nommé archevêque de Malines en 1620. Il mourut à Bruxelles, dans sa quatre-vingt-deuxième année, le 30 juin 1655.

ajoutant que lui, étant auprès du Roi, pourrait mieux représenter à Sa Majesté ce qui convenait à son service et au bien du pays. — A peu près dans les mêmes termes s'est exprimé l'évêque d'Anvers ¹. — Le confesseur de don Francisco de Mello lui a dit que, le jour précédent, il avait dîné avec Son Excellence; qu'après le repas ils avaient discouru des rumeurs qui circulaient et examiné s'il convenait de les fomenter ou de les contredire; que don Francisco avait été d'avis que rien ne se fit à son su en opposition à la détermination du Roi et qu'au contraire on en facilitât l'exécution, ordonnant au confesseur de répondre en cette conformité aux personnes qui lui parleraient là-dessus, le chargeant de plus de dire beaucoup de bien du seigneur don Juan, et de publier l'estime qui se devait faire de la personne du marquis de Castel Rodrigo. — L'évêque insiste pour que la venue du seigneur don Juan soit hâtée ².

Fol. 67 v°. Galarretta au Roi, 15 février 1644. — Le religieux employé par l'évêque de Bois-le-Duc dans la négociation secrète est retourné en Hollande avec de nouvelles lettres de recommandation de l'électeur de Cologne pour les états et le prince d'Orange. On attend de ses nouvelles.

Fol. 68 v°. L'évêque de Bois-le-Duc à Galarretta, 29 février 1644. — Il a reçu une lettre du religieux, qui est arrivé le 25 à la Haye, après avoir fait en route une chute qui a mis sa vie en péril. Le prince d'Orange est malade et ne donne pas d'audience.

Fol. 70. Philippe IV à don Francisco de Mello, Saragosse, 8 mars 1644. — Il répond à la lettre du 18 décembre où le marquis de Tordelaguna lui rendait compte de l'état de la négociation secrète confiée à l'évêque de Bois-le-Duc et à ce qu'il disait, à ce propos, d'une trêve avec les Hollandais ainsi que d'un traité avec la France. — Il approuve ce qui s'est fait jusqu'alors en la négociation de l'évêque, et veut que communication en soit donnée au marquis de Castel Rodrigo, afin qu'il s'applique à avancer l'affaire par tous les moyens convenables. — Au cas que l'évêque ne soit pas encore parti pour la Hollande à la réception de cette dépêche et que le marquis de Castel Rodrigo se trouve à Bruxelles, il conviendra que la

¹ Gaspard Nemius, de Bois-le-Duc. Philippe IV l'avait nommé à l'évêché d'Anvers le 25 mai 1654; le 22 juillet de l'année suivante il avait pris possession de son siège.

² Voy. les *Appendices*.

négociation soit entamée par lui; mais elle ne doit pas être suspendue pour l'attendre. — Si, par suite de quelque accident, il n'avait pas jusque-là été possible à l'évêque d'aller s'aboucher avec le prince d'Orange, il sera bien que, par le moyen du religieux qui a été chargé de solliciter le passe-port, ou d'une autre personne propre à cet effet, on fasse dire au prince que don Francisco ou le marquis de Castel Rodrigo (selon les circonstances) désire lui communiquer une affaire d'une convenance réciproque et qui exige un grand secret; qu'il voie s'il veut s'aboucher lui-même avec eux, ou bien recevoir ou envoyer une personne en qui il ait une entière confiance. — Le Roi remercie don Francisco du zèle qui l'a mû à l'entretenir de l'opportunité de conclure une trêve avec les Hollandais. Ses plénipotentiaires ont de lui, à ce sujet, des ordres particuliers. Les deux traités qu'on a en vue étant différents l'un de l'autre et même se contrariant en partie, il est nécessaire d'user de dextérité dans cette double négociation, de manière que l'une n'empêche pas l'autre et qu'on ne risque pas à la fois le succès de toutes deux. — Il pourrait difficilement déterminer à laquelle la préférence doit être donnée: car, bien que le traité avec le prince d'Orange, s'il pouvait se faire, fût plus utile, il ne faudrait pas rompre avec les états de Hollande sans qu'il y eût des probabilités d'une entente avec le prince. Don Francisco et le marquis de Castel Rodrigo se conduiront en conséquence. — Le Roi tient pour convenables les négociations avec la France, et il sera charmé qu'elles s'entament aux conditions et avec les précautions énoncées dans sa dépêche du 24 novembre 1643 à don Alonso de Cardenas dont il envoie copie à don Francisco de Mello pour son information et pour qu'il en donne connaissance au marquis de Castel Rodrigo¹.

Fol. 69 v°. Philippé IV au marquis de Castel Rodrigo, même date. — Il lui envoie copie de la précédente, pour qu'il en observe le contenu.

Fol. 71 v°. L'évêque de Bois-le-Duc à Galarretta, Bornhem, 14 mars 1644. — Il lui envoie copie du passe-port que le religieux de Saint-François a obtenu pour lui du prince d'Orange: quoique ce passe-port n'autorise pas l'évêque à aller à la Haye s'aboucher avec le prince, c'est avec grande peine que ledit religieux est parvenu à l'avoir. — Lorsqu'il dit au prince que l'évêque désirait le remercier personnellement, celui-ci lui répondit

¹ Voy. les *Appendices*.

que c'était trop tôt¹; que, avec la neutralité qu'il avait accordée à l'évêque, les occasions de s'entrevoir ne manqueraient pas, et que dans l'intervalle lui pourrait, en toute occasion, venir l'entretenir de ce qu'il voudrait, etc.

Fol. 73 v^o. Don Francisco de Mello au Roi, Bruxelles, 16 mars 1644. — Il lui envoie copie du passe-port que le prince d'Orange a donné à l'évêque. (Ce passe-port, daté de la Haye le 3 mars et valable pour un an, est accordé à Joseph Bergaigne, évêque au quartier d'Anvers², pour qu'il se retire de Bruxelles à Cologne, ou à Liège, ou en quelque autre ville neutre, où il tiendra sa résidence, et entendra à ses affaires particulières.)

Fol. 75 v^o. L'évêque de Bois-le-Duc à Galarretta, Bornhem, 26 mars 1644. — Il demande des instructions sur le parti qu'il doit prendre. (On le laissait toujours manquer d'argent; don Francisco de Mello, malgré les instances réitérées de Galarretta, disait qu'il n'en avait point.)

Fol. 77. Réponse de Galarretta à la lettre précédente. Don Francisco de Mello désire qu'il parte le plus tôt possible.

Fol. 78 v^o. L'évêque de Bois-le-Duc à Galarretta, Maeseyck, 6 mai 1644. — Il est arrivé hier en cet endroit. Il va en prévenir le prince d'Orange.

Fol. 79. Don Francisco de Mello au Roi, 7 mai 1644. — L'évêque de Bois-le-Duc est parti pour Maeseyck, lieu neutre, qu'il a choisi pour sa résidence, comme étant à portée de tous les endroits où le prince d'Orange pourrait s'établir dans la Campine. — D'après les ordres du Roi, le religieux qui a sollicité le passe-port fera quelque ouverture au prince avec la circonspection et la prudence convenables. — Le défaut de moyens a empêché que l'évêque ne fût assisté aussi ponctuellement que ses nécessités l'exigeaient; mais il vient de lui être compté 1,000 écus.

Fol. 80 v^o. L'évêque de Bois-le-Duc à Galarretta, 16 mai 1644. — Le religieux son confident partira pour la Hollande dans quelques jours, afin d'aller trouver le prince d'Orange.

Fol. 81. Le même au même, Tongerloo, 26 mai. — Le religieux est parti de Maeseyck. L'évêque a eu dans cet endroit une longue conférence avec un des principaux gentilshommes du pays de Gueldre, catholique, lequel lui a rapporté certains discours de la princesse d'Orange et l'a

¹ « Que era temprano.... »

² « Obispo en el quartel de Ambéres.... »

assuré, sans que l'évêque le lui demandât, que, si elle en avait l'occasion et que toutes sûretés lui fussent données, elle tâcherait d'amener le prince à ce qui se prétend¹, mais que, pour cet été, il ne pouvait en être question : car elle avait d'autres espérances et désirait voir ce qui succéderait de celles-ci.

Fol. 81 v°. Philippe IV au marquis de Castel Rodrigo, 31 mai 1644. — Galarretta lui rendra compte de tout ce qui s'est passé dans la négociation secrète dont il a été chargé; le Roi veut qu'il la continue avec toute la sollicitude possible. Il doit s'efforcer de donner une entière satisfaction au prince d'Orange; il y a lieu de croire que c'est la crainte de voir la chose découverte qui arrête celui-ci. « Comme on a appris que le prince tiendra » le secret pour plus sûr en mains d'un Espagnol que d'un Flamand, même » aussi digne de confiance que l'évêque de Bois-le-Duc, si vous découvriez » ou jugiez que le prince aimât mieux traiter avec un autre qu'avec » l'évêque, vous emploieriez à cette négociation la personne que vous » trouveriez à la fois la plus sûre et la plus agréable au prince : car l'affaire » est de telle qualité qu'il convient d'éclaircir si l'on en peut espérer quel- » que chose ou s'il faut y renoncer². »

N. B. Il résulte d'une lettre de Rozas à Galarretta, du 31 mai, qu'à Madrid cette affaire se traitait par le comte d'Oñate seul.

Fol. 82 v°. Philippe IV à don Francisco de Mello, Fraga, 25 juin 1644. — Il répond à sa lettre du 7 mai, et approuve tout ce qui a été fait jusqu'alors.

Fol. eod. Philippe IV au marquis de Castel Rodrigo, même date. — Il lui recommande de nouveau l'affaire secrète, comme chose de grande importance et de laquelle dépend le parti à prendre par rapport aux négociations de Hollande, en ce qui touche le point de savoir s'il faut les presser plus ou moins et la manière dont elles doivent être conduites³.

¹ « Procuraria con el príncipe lo que se pretende.... »

² « Y porque se ha entendido que tendrá por mas seguro el secreto en manos de un Español que de Flamenco, aunque sea tan seguro y confidente como el obispo de Bolduque, si descubriéredes ó juzgáredes que se confiaria mas el príncipe de Orange de otro que del obispo, tratáreis por medio de quien juzgáreis que será mas seguro y mas confidente al príncipe, pues este negocio es de tal qualidad que conviene apurar lo que dél se puede sperar ó tener el desengaño.... »

³ « Como de cosa en que va tanto y de la qual pende el apresurar mas ó menos los tratados de Hollanda y la forma como se han de dirigir.... »

Fol. 83. L'évêque de Bois-le-Duc à Galarretta, Anvers, 27 juin 1644. — Il a reçu deux lettres du religieux : l'une du 13, l'autre du 20. Dans la première le religieux raconte, jour par jour, le voyage qu'il a fait pour aller chercher et suivre le prince d'Orange, qui déjà avait quitté la Haye, et comment, pour différentes raisons et principalement pour prévenir les soupçons, le prince l'a fait avertir qu'il ne le suivit pas davantage et allât l'attendre à la Haye. — Dans la seconde, écrite de la Haye, il marque que le prince persévère dans l'intention de recevoir l'évêque, et que, si ce ne peut être commodément ailleurs, ce sera dans le lieu même de sa résidence. — Ledit religieux ajoute qu'il viendra le trouver, pour lui faire part de plusieurs circonstances ¹.

Fol. eod. Galarretta à Andrés de Rozas, Bruxelles, 1^{er} juillet 1644. — Dans une conférence qu'il a eue avec l'évêque de Bois-le-Duc, celui-ci lui a dit que le religieux offrait de venir le trouver, pour lui rendre compte de quelques particularités qu'il avait remarquées dans les discours du prince et de la princesse d'Orange, et desquelles il inférait qu'ils avaient le désir de parler à l'évêque ².

Fol. 84 v^o. L'évêque de Bois-le-Duc à Galarretta, Bornhem, 27 juillet. — Le prince a suspendu toute communication avec le religieux, parce qu'il n'est pas résolu et qu'il est en contestation avec les états sur le point de savoir s'il ira en Gueldre ou en Flandre. — Il n'a cependant pas oublié le religieux, qui était en l'attendant à la Haye; il lui a écrit pour l'assurer de sa bonne volonté, et, en marque de confiance, il l'a prié de se charger d'une commission pour l'électeur de Cologne, commission que celui-ci a remplie, à la satisfaction de l'évêque. — Pendant que le religieux était à la Haye, il entendit des domestiques et des familiers du prince discourir sur la vive inquiétude où lui et la princesse étaient relativement au maintien de leur maison et de leur état; voyant les succès des Français et la faiblesse de l'armée espagnole, ils tournaient entièrement leurs vues vers la France, persuadés que par la paix ou par la guerre le pouvoir ne

¹ Voy. les *Appendices*.

² « ... Para darle cuenta de algunas particularidades que en los discursos que le han hecho el príncipe y princesa de Orange, ha conocido de su intencion en órden á desear hablar al obispo.... »